

Séance du 28 mai 2015

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 22 mai 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys ; M. Salanne à Mme Durruty ; Mme Capdevielle à M. Etcheto ; M. Bergé à Mme Aragon.

**EXCUSEE** : Mme Juzan.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : FINANCES** – Compte administratif 2014 – Budget annexe de l'eau.

L'exécution budgétaire 2014 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, les montants ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes d'investissement	5 862 000 €	3 899 176,30 €	525 000 €
Dépenses d'investissement	5 862 000 €	3 775 108,44 €	525 000 €
<b>Solde d'investissement</b>		<b>124 067,86 €</b>	
Recettes d'exploitation	12 841 000 €	12 353 367,80 €	
Dépenses d'exploitation	12 841 000 €	10 881 545,78 €	
<b>Résultat d'exploitation 2014</b>		<b>1 471 822,02 €</b>	
Résultat antérieur reporté		110 000,00 €	
<b>Résultat d'exploitation cumulé</b>		<b>1 581 822,02 €</b>	

<b>Résultat net de clôture</b> (investissement + exploitation)		<b>1 705 889,88 €</b>	
---	--	-----------------------	--

Il est rappelé qu'une part importante des recettes et des dépenses de la section d'exploitation (environ 6 M€) correspond à plusieurs redevances encaissées et reversées à la Communauté d'agglomération et à l'Agence de l'eau Adour-Garonne : redevances assainissement, modernisation des réseaux et pollution. Celles-ci ne faisant que transiter par le budget annexe de l'eau, les commentaires suivants seront limités aux montants correspondant à l'activité de la régie municipale.

Déduction faite des redevances reversées, le total des produits d'exploitation s'établit donc à 6,04 M€ contre 5,74 M€ en 2013 (+ 5,2 %).

Le chiffre d'affaires proprement dit s'élève à 4,8 M€, en hausse de 5 %. Il se ventile de la manière suivante :

- facturation aux usagers : 4,2 M€, identique à 2013 ;
- vente « en gros » aux syndicats intercommunaux : 184 K€, identique également à 2013 ;
- travaux de branchements : 487 K€, en forte hausse par rapport à l'année précédente (246 K€) en raison de chantiers importants.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1,2 M€ contre 1,1 M€ en 2013. Ils comprennent notamment 0,5 M€ pour les variations de stocks, 0,4 M€ pour la valorisation des travaux d'investissement réalisés en régie et 0,14 M€ pour la reprise sur provision pour dépréciation des comptes de tiers.

Les charges d'exploitation, hors redevances reversées, représentent 4,6 M€ (4,4 M€ en 2013) soit une augmentation de 5,4 % résultant de l'accroissement des charges exceptionnelles (+ 144 K€). Les charges de gestion courante sont en baisse de 1 %.

Le résultat de la section d'exploitation ressort à 1,47 M€, très proche de celui de l'exercice précédent. La capacité d'autofinancement brute est ainsi maintenue à un niveau élevé, soit 2,2 M€ (idem 2013).

En section d'investissement, le montant des dépenses d'équipement a atteint 3,3 M€ en 2014 (y compris travaux en régie) contre 2 M€ en 2013. Près de 310 K€ ont été consacrés à la réhabilitation des réservoirs, principalement celui de Marracq (274 K€) et plus de 1 M€ à l'amélioration du réseau de distribution, dont 147 K€ pour l'avenue Duvergier de Hauranne, 121 K€ pour les allées Marines, 157 K€ pour le renouvellement des branchements en plomb et 587 K€ pour des renouvellements divers. Les dépenses réalisées dans le cadre du renouvellement des conduites de boucle des châteaux d'eau (Caradoc et viaduc ferroviaire) représentent 710 K€, de même que celles correspondant au renouvellement des conduites de transport, l'essentiel des travaux ayant été réalisé à Villefranque (641 K€). Les acquisitions foncières liées aux périmètres de protection des captages se sont élevées à 487 K€.

Le financement de ces investissements a été assuré par l'autofinancement net dégagé par la section d'exploitation pour 1,9 M€ (CAF brute - remboursement du capital), par les participations perçues dans le cadre d'opérations d'urbanisme pour 0,8 M€, ainsi que par la souscription d'un nouvel emprunt de 0,825 M€.

De ce fait, l'encours de la dette augmente en 2014 pour atteindre 5,2 M€ au 31 décembre 2014 (4,66 M€ en 2013). Le ratio de désendettement (encours de dette / CAF brute) reste limité à 2,4 années, ce qui traduit la très bonne santé financière de la régie.

L'addition du résultat cumulé d'exploitation (1,58 M€) et du solde de la section d'investissement (0,12 M€) constitue le résultat net de clôture du compte administratif, qui s'établit à 1,7 M€ contre 1,4 M€ en 2014, soit une amélioration du fonds de roulement.

Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2014 du budget annexe de l'eau ci-joint et tel que présenté ci-avant.

Voté sous la présidence de M. Soroste.

M. le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à la majorité.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Pallas ne prennent pas part au vote.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.